



UNIONS DEPARTEMENTALES CGT **du Cher, de l'Indre, de la Nièvre**

Contre la réforme de la Carte judiciaire, pour le maintien d'une justice de proximité

**Rassemblement devant le Palais de Justice de Bourges,
rue des Arènes,
Mercredi 4 juillet 2007 à 14 h**

Le gouvernement a engagé une réforme de la carte judiciaire. Un comité consultatif vient d'être mis en place, en vue de présenter en septembre des propositions.

Cette réforme vise :

- à supprimer des Cours d'Appel dans certains départements pour arriver à une seule Cour d'Appel par Région ;
- à supprimer des Tribunaux de Grande Instance afin qu'il n'y en ait plus qu'un seul par département ;
- à regrouper des juridictions, tels des Conseils de Prud'hommes, autrement dit, à supprimer plusieurs d'entre eux.

Déjà en 1992, 11 Conseils de Prud'hommes ont été rayés de la carte.

Sur le fond, cette réforme judiciaire s'intègre dans la politique annoncée par SARKOZY alors candidat à la Présidence de la République de diviser par deux le nombre de fonctionnaires. La conséquence de cette politique est la réduction de services publics de proximité. Ainsi, les salariés qui réclameraient au Conseil de Prud'hommes réparation de préjudices subis et qui se retrouveraient ensuite en Cour d'appel devraient alors se déplacer non plus à Bourges mais à Orléans, Dijon ou Limoges.

Sur le plan local, cette réforme risque de se traduire par la suppression de la Cour d'appel de Bourges et de Conseils de Prud'hommes comme Issoudun ou Vierzon.

Les Unions Départementales CGT du Cher, de l'Indre et de la Nièvre, départements dont les Conseils de Prud'hommes ressortent de la juridiction de la Cour d'Appel de Bourges, appellent les salariés actifs, chômeurs et retraités, les Conseillers prud'hommes et militants défenseurs des salariés à se rassembler le Mercredi 4 juillet à 14 heures devant le Palais de Justice de Bourges, pour protester contre cette réforme et exiger une justice de proximité et de qualité.